

## Les nouveaux sapeurs-pompiers du GERS

la relève est là.



Les nouveaux sapeurs-pompiers du GERS

20 recrues, réparties dans 13 centres de secours du département, ont signé leur premier engagement à la Direction départementale des sapeurs-pompiers du Gers. Le groupe est composé de 7 femmes et de 13 hommes âgés de 17 à 44 ans.

Cette soirée était également l'occasion de rappeler le besoin permanent de sapeurs-pompiers volontaires dans le département. Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il suffit d'être âgé d'au moins 17 ans, de répondre aux critères d'aptitude physique et médicale et de disposer d'un casier judiciaire vierge.

Si vous souhaitez rejoindre la famille des sapeurs-pompiers, il convient de prendre contact avec le chef du centre de secours le plus proche de chez vous, ou de votre emploi, ou avec le service du volontariat du SDIS du Gers au 05.42.54.12.23 ou par courriel à l'adresse suivante : [volontariat@sdis32.fr](mailto:volontariat@sdis32.fr)

Les nouvelles recrues : FOURRIER Coralie, VOLPATO Audrey, DEYRIS Coralie, VANAGT Emilie, BOUCH Jennifer, OSPITAL Leslie, GAY Maïwenn, FARJON Jérémie, BRAU Cédric, RENAUD Adrien, CLEMENT Thomas, FLEURIER Clément, SOLANS Mathias, ALI Houssen, PERRUSSAN Eric, MICHEL Jean-Luc, ANCELLIN Edouard, HERIAUD Maxime, GIAVARINI Nicolas.

La formation initiale s'étale sur 30 jours en 3 ans.



Le lieutenant-colonel Olivier THERON, Directeur adjoint du SDIS 32 accueille les nouvelles recrues.



Les nouvelles recrues et l'encadrement du SDIS.



SDIS .jpg